

**COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE
DE LA LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL – SECTEUR ALSACE
Compte rendu N° 3**

Réunion du 17 décembre 2018 à Strasbourg.

Présidence : FRITZ Pascal (vice-président CRA de la LGEF)

Présents : ROSER Raymond - CHARBONNIER Guy - RINGLER Alphonse - STUDER Olivier - LOMBARD Matthieu - WILLER Christian (CDA 67)

Excusé : DURR Philippe - KELTZ Damien

Invités présents : TOURNEGROS Bernard (Représentant des arbitres au CD) - ALLGEYER Roland (Président de la Commission Technique et du Statut des Educateurs d'Alsace).

Invités excusés : MARBACH René (Président du District Alsace) - AUCOURT Michel (Secrétaire Général du District Alsace) - VILLEMIN Stéphane (Président de la CRA de la LGEF) -

Ouverture de la séance.

- Le vice-président de la CRA de la LGEF ouvre la séance en saluant l'ensemble des membres et des invités présents pour cette dernière réunion de la CRA de la LGEF du Secteur Alsace, de cette année 2018. Il est particulièrement heureux de la participation à cette réunion de Mr. Roland ALLGEYER.

1) Adoption du compte rendu n°2

Le compte rendu de la réunion n°2 du 15 octobre dernier a été donné aux membres et invités présents, en début de réunion. Il est décidé de ne l'adopter qu'à la fin, lorsque tout le monde en aura pris connaissance.

2) Courriers – Communications

2.1) Courriers individuels

- Mahmoud **FARES** : pris note de vos explications à la suite de la fin de match de Coupe du Grand Est entre RIEDISHEIM et MULHOUSE MOULOUDIA, le 14 octobre 2018. Le vice-président de la CRA vous a contacté pour en discuter.
- Pierre **ANTOINE** : pris note de votre courriel dans lequel vous nous indiquez vouloir rester en District et ceci pour des raisons de contraintes personnelles.
- Yvan **KAMLA** : pris note de votre candidature comme observateur arbitre assistant de Ligue. Le vice-président de la CRA vous a répondu.
- Wadi **KHELIFI** : pris note de votre indisponibilité médicale de 15 jours à partir du 22 octobre 2018.
- Jérôme **CHRIST** : pris note de votre indisponibilité médicale du 15 octobre au 16 novembre 2018.
- Yannick **SCHMITT** : pris note de votre indisponibilité médicale de 18 jours à partir 25 octobre 2018.
- Vincent **SCHERRER** : pris note de vos explications à la suite du courriel du club de Real ASPTT MULHOUSE. Le vice-président de la CRA a répondu au club.
- Didier **SAGER** : pris note de votre disponibilité médicale d'au moins 6 mois à partir du 4 novembre 2018. Le vice-président de la CRA vous a répondu.
- Stéphane **WALLIOR** : pris note de votre courriel de démission de votre fonction d'arbitre assistant à la fin de cette saison 2018/19. Nous avons également pris en compte votre Votre candidature en tant qu'observateur de Ligue des arbitres assistants.

- Elle sera examinée avant le début de la nouvelle saison. Le secrétaire de la CRA vous a répondu.
- Nicolas **ZWICKEL** : pris note de votre nouvelle indisponibilité médicale, cette fois-ci jusqu'à la fin décembre 2018.
 - Philippe **BRACH** : pris note de vos explications à la suite du courriel du club de CSB MULHOUSE BOURTZWILLER, concernant la rencontre de l'équipe une de ce club contre BLOTZHEIM, en R2, le 10 novembre dernier.
 - Mickael **DEDEUS** : pris note de votre indisponibilité médicale du 12 au 30 novembre 2018. Et de la prolongation de celle-ci de trente jours, donc jusqu'à fin décembre 2018.
 - Gabriel **LAGEL** : pris note de votre indisponibilité médicale du 15 au 30 novembre 2018. Et de la prolongation de celle-ci jusqu'au 4 décembre 2018.
 - Thomas **ROTH** : pris note de votre indisponibilité médicale de trois semaines et ceci à partir du 16 novembre 2018.
 - Stanislas **RUEFF** : pris note de vos explications à la suite du courriel du FC KEMBS Réunis, concernant les expulsions de deux joueurs de ce club lors du match de R1, qui a opposé l'équipe une à SCHIRRHEIN, le 10 novembre 2018.
 - Elodie **POIX** : pris note de votre indisponibilité médicale de une semaine à partir du 21 novembre 2018.
 - Antoine **CORSINI** : pris note de votre impossibilité pour raisons médicales et personnelles de continuer d'assurer vos différentes missions au service de l'arbitrage alsacien. Le vice-président de la CRA vous a répondu.
 - Rosario **LANZAFAME** : pris note de votre indisponibilité médicale jusqu'à la fin décembre 2018.
 - William **STORCK** : pris note de vos explications à la suite de la saisie d'un mauvais joueur, lors d'une expulsion pour deux avertissements.
 - Christophe **CERVANTES** : pris note de votre indisponibilité médicale pour une durée de 14 jours, à partir du 30 novembre 2018.
 - Estelle **DE MARCHI** : pris note de votre indisponibilité pour une durée de plusieurs mois. Le vice-président de la CRA vous a répondu.
 - Ricardo **ALVES** : pris note du dysfonctionnement de votre espace personnel, concernant les distances pour vous rendre à vos rencontres. Le vice-président de la CRA vous a répondu.
 - Anthony **RINIÉ** : pris note de votre indisponibilité médicale à partir du 11 décembre 2018 et jusqu'au 11 février 2019.

2.2) Courriers clubs

- **REAL ASPTT MULHOUSE** : courriel du club se plaignant des décisions du trio arbitral lors de la rencontre de R3, qui a opposé le Real ASPTT MULHOUSE à l'ASCA WITTELSHEIM, le 21 octobre dernier. Le vice-président de la CRA a répondu et a transmis le dossier à la commission appels et réclamations.

- **CSB MULHOUSE BOURTZWILLER** : courriel du club mettant en cause l'intégrité de l'arbitre, lors du match de R2, entre CSB MULHOUSE BOURTZWILLER et BLOTZHEIM, le samedi 10 novembre dernier. Après avoir eu les explications de l'arbitre en cause, le vice-président de la CRA vous a répondu.

2.3) Communications

2.3.1) Nominations de deux formateurs pour la gestion des conflits dans le cadre de la mise en place des référents clubs :

Pour le District Alsace ont été proposés Madame Maria **MOLLA** et Monsieur Jean-Michel **NICOD**.

2.3.2) Play-off arbitres R1 :

Les arbitres suivants, du secteur Alsace, se sont qualifiés pour les play-offs :

Camille **BIDAU** - Christophe **BRUN** - Gauthier **IFFRIG**.

Ils seront observés à trois reprises sur la phase retour par trois observateurs différents.

Ils seront en concurrence avec 5 autres arbitres, des autres secteurs.

2.4.1) Sincères condoléances :

Suite à la disparition de Madame Christine **COLLINET**, la CRA réitère ses sincères condoléances à Frédéric, ainsi qu'à l'ensemble de la famille.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Pascal **UDIN**, à la suite de son hospitalisation.

3) Rapport des présidents de CDA

3.1) Commission départementale du Haut-Rhin

3.1.2) Organisation

La génération du nouveau serveur GMAIL (adresse lafafoot) pose quelques problèmes aux arbitres du 68, qui n'ont pas respectés la procédure, donc nous avons encore 40 arbitres qui n'ont plus accès aux mails lafafoot.

Nous appliquerons pour le match retour la procédure décrite dans le PV 7 de la CFA et émanant de la commission médical (non cumul de 2 matches au centre pour un week-end).

La saison Futsal commence avec déjà les quelques couacs entre la mise en ligne des matches et les désignations, on nous demande de designer à -48H. IMPOSSIBLE !!!

En ce qui concerne la commission des lois du jeu de la CDA, déjà 4 réserves traitées (toutes ont été rejetées).

Un stage de formation initiale aura lieu entre Noël et Nouvel An, déjà 20 stagiaires inscrits.

3.1.2) Bilan des effectifs

354 arbitres dont 4 en année sabbatique

70 arbitres auxiliaires et 90 référents club, réparti sur 75 clubs.

3.2) Commission départementale du Bas-Rhin

3.2.1) Organisation

Même problème que pour la CDA 68, avec environ 200 arbitres qui n'ont pas respectés la Procédure de migration vers le nouveau serveur GMAIL. Ces arbitres n'ont plus accès aux mails LAFAFOOT.

32 stagiaires sont inscrits pour la formation initiale entre Noël et Nouvel An.

3.2.2) Bilan des effectifs

594 arbitres désignables.

4) Sections

4.1) Formation (*Olivier - Matthieu*)

- La préparation et la sélection des candidats aux examens fédéraux se poursuivent. Ils ont effectué un 3^{ème} examen blanc.
- Un stage pour arbitres assistants est programmé le 5 janvier prochain à Tomblaine.
- Un stage pour les féminines est prévu le 23 mars 2019 à Epinal.
- Le séminaire de l'ETRA, programmé une première fois le 17 novembre dernier, a été refixé au 20 janvier prochain, à Champigneulles.

5) Désignations (Guy)

Guy nous informe de la mise en place d'échanges d'arbitres avec le secteur Lorrain, en R3. Cela permettra de désigner des arbitres alsaciens, qui seraient restés au repos sans ces matches.

6) Observations (Alphonse)

226 observations ont été effectuées pendant la phase aller, il en reste 122 à programmée sur la phase retour.

Nous proposerons à la CRA de nommer JAL au 1^{er} janvier prochain, les arbitres suivants :
Elodie **POIX** - Sofian **OUZAGLA** - Thomas **ROTH** - Florian **WILDEMANN**

7) Appels et réclamations (Raymond)

5 réserves techniques ont été traitées par la commission des Lois du jeu, toutes ont été rejetées.

8) CTA (Matthieu)

Sections sportives : les 9 élèves donnent entières satisfactions.

9) Paroles aux invités

9.1) Roland **ALLGEYER**

Roland remercie la CRA pour l'invitation à participer à la réunion de ce soir.

Il nous informe de l'application disparate du Statut des Educateurs dans les différents secteurs, ce qu'il regrette.

Il souhaite que les éducateurs et les arbitres se rencontrent plus régulièrement pour échanger et pour permettre une meilleure compréhension des difficultés que rencontrent les deux « familles » dans leur mission respective.

Roland propose de réfléchir sur des sanctions alternatives lorsqu'un éducateur est refoulé de sa zone technique. En effet, l'arbitre n'a le choix qu'entre le rappel à l'ordre ou le refoulement, si un éducateur dépasse les limites acceptables.

Un débat fort intéressant, entre tous les participants à la réunion s'en suit.

9.2) Bernard **TOURNEGROS** (Représentant des arbitres au CD)

Bernard revient sur la réunion du 15 décembre dernier à Champigneulles, dont le sujet était la CRPA (Commission Régionale de la Promotion de l'Arbitrage). A noter la participation du DTA Adjoint, Mr. Alain **SARS**.

Il nous informe qu'une réflexion a débuté, afin de réorganiser les commissions d'arbitrage du District Alsace.

10) Divers

- Le compte rendu de la réunion n°2, distribué en début de réunion, est adopté sans changement et à l'unanimité.
- La réunion n°4, de la CRA de la LGEF, secteur Alsace, se tiendra début mars 2019 au Siège du District Alsace, à Strasbourg.
- La CRA souhaite à l'ensemble des différentes familles du football alsacien d'excellente fêtes de fin d'année, ainsi qu'un passage aussi serein que possible dans la nouvelle année.

Pascal **FRITZ**

Vice-Président CRA de la LGEF